

Virage à 180 degrés **Des Canadiens devenus Québécois**

Geneviève Joncas

Numéro 96, 2009

Le français au Québec : un trésor à découvrir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6833ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Joncas, G. (2009). Virage à 180 degrés : des Canadiens devenus Québécois.
Cap-aux-Diamants, (96), 25–28.

VIRAGE À 180 DEGRÉS : DES CANADIENS DEVENUS QUÉBÉCOIS

PAR GENEVIÈVE JONCAS

Depuis l'époque de la Nouvelle-France, les Québécois ont défini leur identité en fonction de facteurs sociaux et historiques ayant façonné leur destinée collective. Depuis quatre siècles, ce questionnement identitaire a évolué, tantôt dans une relative sérénité, tantôt dans la turbulence. Les historiens et les sociologues en ont d'ailleurs abondamment traité. Cet objet d'étude est également un terreau fertile pour les linguistes : il est révélateur de constater qu'il y a eu quantité d'appellations pour désigner les francophones du Québec depuis le début de la colonie (*Canadiens*, *Bas-Canadiens*, *Canadiens français*, *Canayens*, *Québécois*). L'étude de ces dénominations ethniques en fonction de paramètres linguistiques (date d'apparition, vitalité, connotations, etc.) peut livrer de précieux indices sur l'évolution de l'identité à travers le temps. Ainsi, le passage d'une appellation à une autre s'explique par des mutations, fines et subtiles, sur le plan des idées et des mentalités.

CANADIEN SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

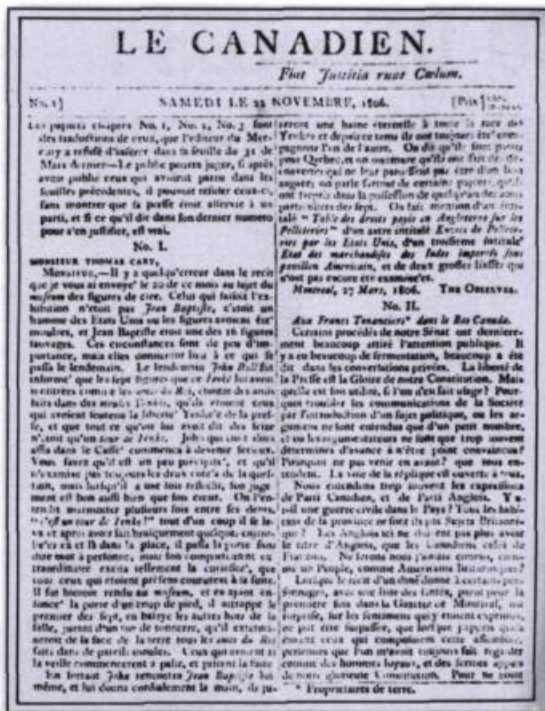
Les premiers Français établis en Nouvelle-France ont vite pris conscience de former un groupe différent de celui de leurs frères restés de l'autre côté de l'Atlantique. La découverte des réalités nord-américaines, l'obligation de trouver des solutions aux nouveaux défis de la vie quotidienne, l'adaptation à des structures sociopolitiques et hiérarchiques inédites, le contact avec les Amérindiens sont autant de catalyseurs entraînant la formation d'une identité spécifique en terre d'Amérique. Ces pionniers n'étant désormais plus des *Français*, il était naturel qu'ils sentent la nécessité de recourir à une autre dénomination pour se désigner eux-mêmes. Le mot *Canadien*, dérivé du toponyme *Canada*, remplira cette fonction dès la décennie 1660. *Canadien* (ou parfois *Français Canadien*) désigne d'abord les colons d'origine française établis en Nouvelle-France. Bientôt, le nom s'applique par extension aux descendants de ces colons nés au pays, comme l'observe Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, en 1703 : « *Canadiens*, sont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François ». À noter que seules les personnes établies à demeure au Canada peuvent s'octroyer le titre de *Canadiens*; les individus qui sont dans la colonie pour remplir un mandat provisoire (militaires, religieux, administrateurs) demeurent des *Français*. Cette



opposition *Canadien/Français* n'est pas fondée uniquement sur le fait d'habiter en permanence ou non la colonie. Ce qui distingue ces deux entités est de nature plus profonde, comme le souligne Louis Phélypeaux, comte de Maurepas, dès 1699 : « [...] on ne doit pas regarder les Canadiens sur le même pied que nous regardons icy les Français, c'est tout un autre Esprit, d'autres manières, d'autres sentimens, un amour de la liberté et de l'indépendance, et une férocité insurmontable contractée par la fréquentation continuelle qu'ils ont avec les Sauvages ».

Plusieurs observateurs des XVII^e et XVIII^e siècles établissent de telles distinctions entre les

I. B. Scotin, *Canadiens en Raquettes allant en guerre sur la neige* dans Claude Charles Le Roy Bacqueville de La Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris, 1772.



Le journal *Le Canadien*, fondé à Québec en 1806 par des membres du Parti canadien, avait pour but de défendre les droits et les intérêts des Canadiens français. (Collection privée).

Jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle, certains produits de « Canadiens » sont tenus en haute estime au Québec parce qu'ils sont fabriqués selon la plus pure tradition canadienne-française. Ici, une étiquette de la fameuse bière d'épinette La Canadienne fabriquée par la maison F.A. Fluet enr. de Québec. (Collection Yves Beauregard).



Canadiens et les Français, comparaisons qui sont souvent à l'avantage des premiers, à qui on attribue des qualités physiques et morales flatteuses, même si on leur reproche leur insoumission. L'émergence, au XVIII^e siècle, de la locution à la canadienne (dans *s'habiller, se battre à la canadienne*) est un autre indice qui témoigne de la reconnaissance des Canadiens en tant que groupe distinct des Français.

LES HEURES DE GLOIRE DE CANADIEN SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

Le terme *Canadien* survit à la conquête anglaise de 1760. Contre toute attente, le nouveau

régime n'en fragilise pas l'usage. Bien que le territoire conquis porte désormais officiellement le nom de *Province of Quebec*, les descendants des colons français établis dans la vallée du Saint-Laurent utilisent encore le toponyme *Canada* et se réclament toujours de l'appellation *Canadiens*. L'arrivée massive d'immigrants anglophones des îles Britanniques n'y change rien : on leur refuse d'emblée le titre de *Canadiens*. Pour nommer ces nouveaux arrivants, les Canadiens ont recours à l'appellation générique *Anglais*, appliquée à tous ces immigrants, qu'ils soient d'Angleterre, d'Écosse ou d'Irlande. *Canadien* et *Anglais* s'inscrivent donc dès le début du Régime anglais dans une dynamique d'opposition, même si certains représentants de la couronne anglaise préféreraient que les anglophones et les francophones se rallient autour d'une appellation unique plutôt que de se diviser, comme en témoigne cet extrait de *La Gazette de Québec* du 30 juin 1791 : « Nous sommes [...] habitants d'un même pays et sujets du même souverain. Toute idée de distinction devrait cesser. Tout homme qui respire l'air du Canada, quelque soit le pays qui lui ait donné naissance, se doit regarder comme Canadien, aussi intéressé à la prospérité de la province que celui qui est né en Canada ».

À partir des années 1770, les autorités anglaises tentent d'imposer les formules *Canadien d'extraction française/anglaise*, *Canadien d'origine française/anglaise*, et *Canadien français/anglais* (calquées de l'anglais), ce qui trahit une volonté de souligner qu'il y a aussi des Canadiens non francophones. Or, ni l'idée de regrouper les anciens et les nouveaux sujets sous le générique *Canadiens*, ni celle d'y adjoindre des qualificatifs pour préciser l'origine des groupes ne s'imposent. Les francophones, beaucoup plus nombreux que les anglophones, persistent à restreindre l'usage de *Canadiens* aux descendants des colons français. Successivement, les gouverneurs anglais vont donc finir par se plier à cet usage.

Canadien va résister à tous les changements politiques sous le Régime anglais, dont ceux présidant à l'Acte constitutionnel de 1791, par lequel l'Angleterre scinde la *Province of Quebec* en deux entités : le Haut-Canada et le Bas-Canada. S'ensuit la création des gentilés *Haut-Canadien* et *Bas-Canadien* qui, bien qu'ils apparaîtront dans des textes parlementaires, ne s'implanteront pas dans l'usage.

Contre vents et marées, les francophones de la vallée laurentienne demeurent donc des *Canadiens* sous le Régime anglais. Mieux encore, ils commencent à affirmer l'existence d'une *nation canadienne*, comme en fait foi cette citation du gouverneur James Craig (1810) : « Leurs habitudes, leur langue et leur religion sont restées aussi différentes des nôtres qu'avant la conquête. En vérité, il semble que ce soit leur désir d'être considérés comme formant une nation séparée. La *Nation Canadienne* est leur expression constante [...] ».



Char allégorique rendant hommage aux chants canadiens lors d'une parade de la Saint-Jean-Baptiste. Carte postale photographique, vers 1930. (Collection Yves Beauregard).

Le chant populaire de 1835, *Avant tout je suis Canadien*, de George-Étienne Cartier, est l'expression du sentiment d'unité qui rallie alors les Canadiens, rassemblés autour de leur premier emblème national, la feuille d'érable. Ces manifestations patriotiques s'inscrivent dans l'intense mouvement de nationalisme, ponctué de luttes politiques, qui a cours au Bas-Canada entre 1800 et 1838. Durant cette période, les articles engagés se multiplient dans les journaux, tout comme les discours enflammés sur la place publique avec des orateurs comme Louis-Joseph Papineau, chef du Parti canadien. Dans ce contexte politique aboutissant à l'insurrection de 1838, porter le nom de *Canadien* équivaut à une profession de foi :

« Qu'est-ce que les Canadiens? Généalogiquement, ce sont ceux dont les ancêtres habitoient le pays avant 1759 [...]; politiquement, les Canadiens sont tous ceux qui font cause commune avec les habitants du pays, [...] ceux qui ont un intérêt réel et permanent dans le pays, ceux en qui le nom de ce pays éveille le sentiment de la patrie [...]. Ceux là sont les vrais canadiens [...] » (*La Minerve*, 23 avril 1827).

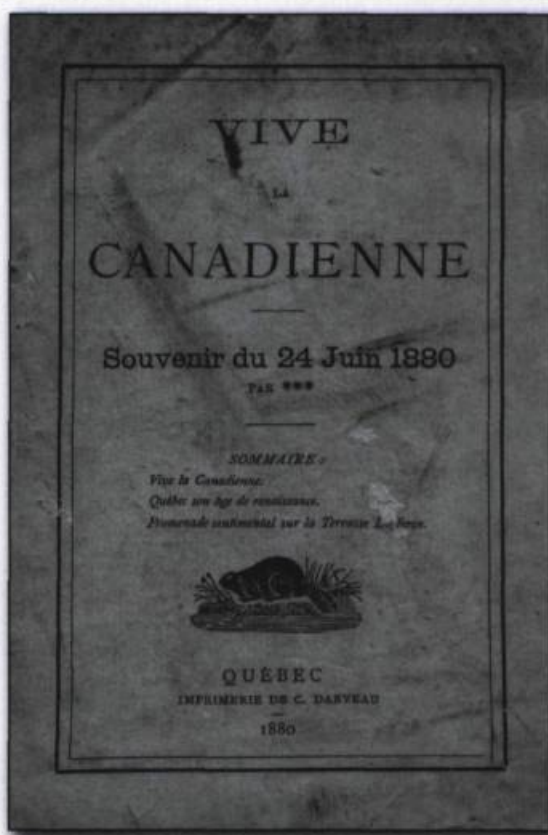
Ceux qui ne répondent pas à ces critères se voient attribuer une dénomination résolument péjorative : ce sont les *Anti-Canadiens*! Dans la même optique, on créera plus tard le sobriquet *Mange-Canadiens* (ou *Mange-Canayens*) pour désigner les ennemis des francophones.

CANADIEN FACE À SES PREMIERS CONCURRENTS APRÈS 1860

Il faudra attendre la seconde moitié du XIX^e siècle avant que d'autres appellations, *Canadien français* et *Canayen*, n'émergent pour désigner les francophones du Québec. Or, l'apparition de mots nouveaux n'est jamais le fruit du hasard : les mots se créent pour répondre à des besoins. Et le besoin expressif en cause ici réside dans le fait que le Canada est devenu, en 1867, une fédération de quatre provinces. Tous ses habitants ont donc pu dès lors se réclamer du titre de *Canadiens*, peu importe leur origine, ce que célébrera la devise

Le Canada pour les Canadiens! Canadien n'étant plus une appellation exclusive aux francophones du Québec, certains proposent d'y renoncer et d'opter pour un nom plus distinctif : « [J]e crois que vu que ceux des autres races qui s'appellent aussi des Canadiens, parce qu'ils sont nés au Canada, sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux que nous-mêmes, l'appellation de "Canadien" comme devant s'appliquer à un des nôtres exclusivement, perd quelque peu de son essence et de sa signification » (*La Patrie*, 28 avril 1892).

C'est en raison de cette soif de distinction que le nom *Canadien français* et sa contrepartie *Canadien anglais*, moussés par une partie de l'élite intellectuelle, commencent à gagner en popularité au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle.



Document publié lors de la grande rencontre des Canadiens français à Québec, en 1880. (Collection Yves Beauregard).



Affiche de recrutement lors de la Première Guerre mondiale qui s'adresse aux francophones du Québec. (Collection privée).

L'apparition du mot *Canayen*, à la même époque, rend compte également du besoin qu'éprouve alors la population du Québec de se redéfinir au moyen d'une nouvelle appellation spécifique. Le mot *Canayen*, qui résulte de la prononciation relâchée de *Canadien*, est employé spontanément dans les milieux populaires pour désigner de manière exclusive les Canadiens français, en particulier les individus qui apparaissent comme les représentants les plus authentiques de ce peuple : on parlera ainsi de *vrai*, de *bon Canayen*, de *Canayen pure laine*. Cependant, les connotations négatives dont l'élite intellectuelle investira le mot *Canayen* vont freiner sa progression.

À l'heure où pénètrent *Canadien français* et *Canayen* dans l'usage, le premier chez l'élite, l'autre chez le peuple, des intellectuels s'opposent au principe d'adopter des dénominations qui se substitueraient à *Canadien*, concession injuste à leurs yeux. Ils vont défendre l'idée qu'il faut s'accrocher au nom *Canadien*, appartenant historiquement en propre aux francophones : « Nos aïeux [...] étaient purement et simplement des Canadiens. Canadien-français est un pléonasme : qui dit canadien dit français. [...] Nous étions déjà des *Canadiens* sous le régime français, nous sommes restés canadiens après la cession, et c'est pour conserver ce titre de Canadien que nos aïeux ont lutté contre les conquérants » (*La Presse*, 9 avril 1892).

Cette prise de position sous-tend la pensée que les descendants des colons français sont les véritables habitants du Canada : puisque leurs

ancêtres sont les fondateurs du pays, ne méritent-ils pas le titre de *Canadiens* en exclusivité? C'est sans doute sur la base de ce raisonnement que cet emploi a pu se maintenir longtemps dans l'usage. La survivance de *Canadien* dans son acception originelle est corroborée en 1909 par la fondation du Club de Hockey Canadien, équipe alors composée en majorité de joueurs de langue française. De même, plusieurs années après la naissance du Canada moderne, l'adjectif *canadien* persistera à s'inscrire dans des contextes où il est question de pratiques culturelles du Canada français. Ainsi sera-t-il longtemps associé à des types sociaux ancrés dans l'imaginaire collectif (*voyageur*, *coureur des bois*, *habitant*, *défricheur canadien*, etc.), à des produits du terroir d'antan (*beurre*, *bouilli*, *tabac canadien*, *tire*, *tourtière canadienne*), au folklore et aux traditions légués par les ancêtres (*soirée*, *veillée*, *légende canadienne*). Dans ces contextes, la valeur de l'adjectif *canadien* dépasse largement l'aspect dénotatif : il en appelle à un passé et à une mémoire qui refusent de mourir.

LE TRIOMPHE DE QUÉBÉCOIS

Et pourtant, dans la province où on se souvient, *Canadien* allait bientôt tomber en désuétude : le règne de *Canadien* au sens de « descendant des colons de la Nouvelle-France » s'achève au début des années 1960. Le nom *Québécois* entre alors en scène et détrône tous ses compétiteurs, incluant *Canadien français* et *Canayen*. La vitesse à laquelle *Québécois* s'est imposé et a supplanté ses rivaux dans l'usage est remarquable : à la faveur de la vague nationaliste déferlant sur le Québec des années 1960 et 1970, *Québécois* est rapidement adopté par l'ensemble de la population. Dans les milieux prônant l'indépendance du Québec, *Québécois* devient le symbole de l'affirmation de l'identité nationale et de la libération du peuple du Québec.

L'apparition de *Québécois* dans le vocabulaire a engendré un étrange phénomène : *Québécois* n'a pas tardé à s'opposer... à *Canadien*! En effet, on peut observer, depuis les années 1980, que *Canadien* sert souvent à désigner les habitants de l'une ou l'autre des provinces canadiennes, à l'exception du Québec. Or, cet emploi restrictif équivaut à un virage à 180 degrés sur les plans linguistique et historique. La mémoire collective aurait-elle donc complètement oublié les trois siècles au cours desquels les Québécois se disaient... *Canadiens*? ♦

Geneviève Joncas est chercheuse au Trésor de la langue française au Québec.

Pour en savoir plus :

Gervais Carpin, *Histoire d'un mot : l'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1995, 225 p.